

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 février 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. ALMEIDA et Mlle MASLOUHI

Convocation envoyée le 9 février 2012

Publié le 17 février 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Gilbert MENUT	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Benoît BORDAT	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
M. Michel ROTGER	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
Mme Claude DARCIAUX	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Gilles TRAHARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dijon Développement - Demande de subvention 2012

Par convention du 20 octobre 1994, modifiée par avenant en février 2003, le District de l'agglomération dijonnaise auquel s'est substituée la Communauté de l'agglomération dijonnaise, a précisé ses relations avec l'association « Dijon Développement » chargée de promouvoir l'agglomération dijonnaise et sa région, dans le domaine économique.

Lors du conseil d'administration de Dijon Développement du 15 décembre 2011, et conformément aux souhaits émis en 2010, le nouveau positionnement de l'agence « Dijon Développement » a été mis en place. L'agence est devenue l'outil de développement économique de l'agglomération dijonnaise, qui met en oeuvre la stratégie et la politique de développement économique du territoire, avec pour objectif principal, le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité économique.

Pour ce faire, l'agence entend fidéliser les entreprises locales et renforcer le soutien aux dirigeants et salariés. Elle va aussi multiplier les moyens de prospection afin, notamment, d'attirer de nouvelles entreprises dans les secteurs où l'agglomération a des atouts reconnus (agro-alimentaire, santé / pharmacie, environnement, tertiaire supérieur).

Des outils ont été mis en place comme le Guichet unique ou Instalisy (accueil, information et services aux nouveaux collaborateurs des entreprises).

Des actions de marketing territorial sont organisées par la présence de l'agglomération sur des salons de renom locaux, nationaux, internationaux (Entreprissimo, SIAL, SIMI, MIPIM, etc ...).

Les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation sont accompagnés dans leur développement, leur restructuration, en tant que facteurs d'attractivité du territoire.

Pour information, en 2011, Dijon Développement a travaillé sur **192 dossiers actifs** (voir annexe) :

- 32 ont abouti à un projet (représentant 462 emplois) ;
- 16 sont étudiés sur des emplacements fonciers réservés ;
- 5 n'ont pas abouti et se sont implantés sur les communes environnantes de Gevrey-Chambertin et Fauverney.

Les membres du conseil d'administration ont approuvé, le 15 décembre 2011, à l'unanimité, les nouvelles orientations de Dijon Développement pour l'année 2012, ainsi que son budget prévisionnel revu à la hausse pour permettre une réalisation optimale de l'ensemble des actions envisagées sur l'exercice.

Sur la base d'un budget prévisionnel s'élevant à 1 040 000 €, adopté par son conseil d'administration (voir annexe), Dijon Développement sollicite :

- de la communauté de l'agglomération dijonnaise une subvention de fonctionnement de 800.000 €, identique à 2011, au titre de l'année 2012 ;
- de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or une subvention de 30.000 €.

La part des cotisations des autres membres (établissements bancaires, entreprises, partenaires...) représente 5,7 % des recettes, soit 60 000 € (au lieu de 48 100 € en 2010).

Une part de la subvention 2011 versée par le Grand Dijon (140 000 €) est reportée sur l'exercice 2012 car des recrutements ont été repoussés.

En application de l'article 5 de la convention précitée, **il est proposé d'attribuer à Dijon Développement, une subvention annuelle de 800.000 €** dont le versement interviendra sur présentation d'un plan semestriel de trésorerie produit par l'association.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'arrêter** le montant de la subvention à l'association Dijon Développement au titre de l'exercice 2012, à 800 000 € ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra sur la base du plan prévisionnel de trésorerie produit par l'association, et qu'un premier versement sera effectué dès le mois de mars 2012 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

CHARGES 2012		BUDGET 2012	PRODUITS 2012		BUDGET 2012
60	Achats	125 000,00			
6040	Achats d'Etudes et de services	111 000,00	74	SUBVENTIONS PARTENAIRES	980 000,00
6062	Achats de combustible	4 000,00			
6064	Fournitures administratives + petit équipement	10 000,00		SUBVENTION GRAND DIJON	800 000,00
61	Services extérieurs	29 400,00			
613	Locations	16 400,00		REPORT D'UNE PARTIE DE LA SUBVENTION 2011 DU GRAND DIJON	140 000,00
614	Charges locatives	2 800,00			
615	Travaux d'entretiens et de réparations	7 000,00		SUBVENTION CCI COTE D'OR	30 000,00
616	Primes d'assurance	1 200,00			
618	Documentation + colloques	2 000,00		SUBVENTION CRB SUR MIPIM 2012	10 000,00
62	Autres charges externes	306 159,00			
622	Honoraires : Expert Comptable et Commissaire Aux Comptes	8 500,00			
623	Salons	243 000,00			
624	Transports administratifs	3 000,00	758	COTISATIONS AUTRES MEMBRES	60 000,00
6251	Frais de déplacements	16 899,00			
6257	Réceptions / Accueil	20 000,00			
626	Frais Postaux et de Télécommunication	10 000,00			
627	Frais bancaires	260,00			
628	Cotisations	4 500,00			
63	Impôts, taxes et versements assimilés	37 700,00			
6311	Impôts et taxes sur rémunérations	33 000,00			
6331	Formation professionnelle : Infop...	4 700,00			
64	Charges de personnel	525 900,00			
641	Rémunération personnel permanent & partiel	358 000,00			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	167 000,00			
647	Médecine du Travail	900,00			
65	658 Participation exceptionnelle au Pôle Automobile Bourgogne	11 301,00			
66	66 Frais financiers	0,00			
68	6811 Amortissement des Immobilisations	4 540,00			
Total exploitation		1 040 000,00	Total		1 040 000,00



Dijon l'attractive !





DIJON
Développement

SOMMAIRE

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Créée en 1994, l'Agence a pris un nouveau virage fin 2010 pour mettre en œuvre la politique et la **stratégie de développement économique du territoire**.

DIJON DEVELOPPEMENT a pour vocation le **maintien et le développement de l'emploi et de l'activité** sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.





DIJON
Développement

SOMMAIRE

LE CHAMP D'ACTION DE DIJON DEVELOPPEMENT

l'Agence conçoit et met en œuvre des actions de :

- **Soutien et accompagnement des entreprises locales** dans leurs projets de développement comme dans leurs difficultés (partenariats avec la CCI21, Bourgogne Développement, IFORE, la Boutique de Gestion, APH21...)
- **Prospection et accueil d'entreprises nouvelles** dans l'agglomération, principalement dans les domaines de la santé, l'agro-alimentaire et le développement durable
- Accompagnement au développement et à la restructuration de **l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**
- Mise en place d'un **Marketing territorial adapté**
- Travail sur une **étude « emploi et attractivité du territoire »** en collaboration avec l'INSEE, la MDEF, l'URSSAF et la DIRECCTE



192 dossiers actifs sur 2011 (avec une réelle valeur ajoutée de l'agence).

32 projets aboutis :

- La moitié est issue d'entreprises déjà implantées sur le territoire : fidélisation
- Un quart d'entreprises hors agglomération : prospection
- Un quart correspond à des créations d'activité : soutien à l'entreprenariat

5 projets perdus au profit de communes avoisinantes (Gevrey-Chambertin et Fauverney)

5 conventions de revitalisation en cours suite à des PSE pour un montant global de 2,5M€

Un impact de **457 emplois**

- 304 emplois créés, dont 126 dès 2011
- 153 emplois maintenus

15 projets à fort potentiel de succès engagés en 2012





DIJON
Développement

SOMMAIRE

LES OUTILS OPÉRATIONNELS

LE GUICHET UNIQUE :

Coordonné par **DIJON DEVELOPPEMENT**, il permet de réunir les **acteurs majeurs du développement économique du territoire**, les collectivités, les organismes consulaires, les services de l'Etat, les financeurs potentiels et les acteurs de l'innovation.

INSTALISY :

Dispositif contribuant à l'attractivité du territoire, en collaboration avec la CCI, car il permet d'accueillir les nouveaux collaborateurs qui arrivent dans les entreprises de l'agglomération dijonnaise. Ce service apporte une aide pour trouver un logement, une école, et même un emploi pour les conjoints.





DIJON
Développement

SOMMAIRE

ACTIONS DE PROMOTION

Présence à des salons locaux, nationaux et internationaux

- MIPIIM à Cannes
- SIAL à Paris
- ENTREPRISSIMO à Dijon
- SIMI à Paris

Organisation et participation à des événements

- Journée des nouveaux habitants (Ville de Dijon)
- Colloque National Eolien
- Soirée Instalisy (accueil des nouveaux collaborateurs)

Réception de délégations étrangères



Au niveau de l'**enseignement supérieur**, DIJON DEVELOPPEMENT a accompagné :

- La mise en place du PRES
- La création du Polytechnicum
- La restructuration d'Agrosup Dijon
- Le développement de l'ESC
- Le développement de Sciences Po
- Le travail actuel sur l'Ecole Polytechnique Universitaire



Au niveau de la **recherche** :

- participation à la Création de PHARMIMAGE
- Travail sur la constitution de la SATT en remplacement d'UB Filiale

Au niveau de l'**innovation** :

- Soutien à Vitagora
- Soutien à PREMICE
- Accompagnement du développement des Clusters (Agrocomposites Entreprises, W4F)





DIJON
Développement

SOMMAIRE

LES MOYENS

Un budget de 1 040 000€ en 2012 (financements : Grand Dijon, CCI Côte d'Or et entreprises privées).

Un effectif de **7 salariés** (courant 2012) : *1 DG, 1 chargée de développement, 2 chargés d'affaires, 1 assistante de direction, 1 assistante commerciale, 1 comptable.*

Un outil de GRC (en cours de finalisation) répertoriant plus de 8500 entreprises sur le territoire, qui permettra un **suivi optimisé des contacts et des dossiers**.

Des **supports de communication et de promotion** remis à jour autour d'une **nouvelle identité visuelle**.

